

RÉSUMÉ DE L'ACTION :

Dans le cadre des actions de prévention et de sensibilisation à la citoyenneté menées par la ville de Nice, le métier de policier et les missions du policier municipal sont expliqués aux enfants par des Policiers Municipaux de la Direction de la Police Municipale de la Ville.

Objectifs :

- Communiquer sur le travail de l'agent de police municipale et introduire le dialogue;
- Comprendre que la loi interdit voire oblige mais aussi autorise et protège;
- Evoquer la police et la gendarmerie nationales.

Public visé : CM1 et CM2

Date de mise en œuvre : Octobre 2025

Périodicité de l'action : année scolaire 2025/2026

Lieu de l'action : à l'école

Durée de l'activité : 1H

Procédure d'inscription :

Les écoles et les enseignants inscrivent les classes volontaires sur : cataloguecitoyen.nice.fr

Le Service de Prévention Primaire transmet les candidatures à la Direction de la Police Municipale qui planifiera en collaboration avec les classes inscrites, les temps d'interventions.

Contact : hager.ben-aouissi@ville-nice.fr

